

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/10/21/2021033727/justel>

Dossier numéro : 2021-10-21/12

Titre

21 OCTOBRE 2021. - Arrêté du Gouvernement wallon portant approbation du règlement visant à octroyer des aides sous forme de crédits et subventions, par le Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie, en vue d'effectuer des travaux de réhabilitation et de restructuration dans les étages inoccupés des rez-de-chaussée commerciaux pris en gestion ou en location par un opérateur

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 03-11-2021 page : 110899

Entrée en vigueur : 13-11-2021

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). Le règlement visant à octroyer des aides sous forme de crédits et subventions, par le Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie, en vue d'effectuer des travaux de réhabilitation et de restructuration dans les étages inoccupés des rez-de-chaussée commerciaux pris en gestion ou en location par un opérateur, tel qu'il est repris en annexe, est approuvé.

[Art.](#) 2. Le Ministre du Logement est chargé de l'exécution du présent arrêté.